

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1663/SG/CG complétant à nouveau l'arrêté n° 282/SG/CG du 28 février 1968 modifié, portant réglementations dans le Territoire du logement des fonctionnaires » et agents des services territoriaux, ainsi que les avantages en nature auxquels ils peuvent prétendre.

n° 72-1663/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
13 décembre 1972

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1972

Date du numéro
26 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

L'emploi de directeur du Port de Commerce de Djibouti est ajouté pour compter du 1 janvier 1972, aux listes des emplois prévus par les articles 10 et 12 de l'arrêté n° 282/SG/CG du 28 février 1968 modifié par arrêtés n° 71-1461/SG/CG du 27 octobre 1971 et n° 72-896/SG/CG du 8 juin 1972.